

# Analyse de la posture littéraire d'Édouard Louis dans le cadre de l'affaire *Histoire de la violence* (2016-2020)

Mélanie VIAU  
Université du Québec à Trois-Rivières

Dans *Histoire de la violence*<sup>1</sup>, Édouard Louis raconte qu'il a été l'objet d'un viol et d'une tentative de meurtre lors de la nuit du 24 au 25 décembre 2012. Le récit est globalement bien accueilli par la critique, quoique certains reprochent à l'auteur une « prolophobie<sup>2</sup> », un « misérabilisme<sup>3</sup> », un « mépris de classe<sup>4</sup> » ou même une « écriture-thérapie gênante<sup>5</sup> », accusations qui ne sont pas sans rappeler celles déjà formulées à la sortie de son premier roman en 2014<sup>6</sup>. Une affaire à rebondissements découlera toutefois de la parution d'*Histoire de la violence*, se judiciaireisant et soulevant diverses questions en lien avec les limites et les responsabilités des écrivains. De fait, Édouard Louis adopte une posture singulière dans son texte et au moment de sa publication. Si le livre porte la mention « roman », l'écrivain affirme lors d'entretiens qu'il ne contient pas une ligne de fiction<sup>7</sup>. Il le présente comme une autobiographie écrite par un tiers<sup>8</sup> ou,

- 
1. Édouard Louis, *Histoire de la violence*, Paris, Seuil, coll. « Cadre rouge », 2016.
  2. Jérémy Collado, « Édouard Louis ou le déterminisme extrême », *Slate* [en ligne], 14 février 2016, URL : <http://www.slate.fr/story/113453/Édouard-louis-determinisme>.
  3. Marc Lambron, « Édouard Louis en enfer », *Le Point*, 7 janvier 2016, URL : [https://www.lepoint.fr/livres/lambron-Édouard-louis-en-enfer-07-01-2016-2007785\\_37.php](https://www.lepoint.fr/livres/lambron-Édouard-louis-en-enfer-07-01-2016-2007785_37.php).
  4. *Ibid.*
  5. Marianne Grosjean, « “Histoire de la violence” d'Édouard Louis : une écriture-thérapie gênante », *Tribune de Genève culture*, 20 janvier 2016, URL : <https://www.tdg.ch/culture/livreshistoire-violence-Édouard-louis-ecrituretherapie-genante/story/21018777>.
  6. Jérémy Collado, « Édouard Louis ou le déterminisme extrême », *art. cit.*
  7. Cédric Enjalbert, « “Histoire de la violence” : le roman d'Édouard Louis rattrapé par le réel », *Philosophie magazine* [en ligne], 10 mars 2016, URL : <https://www.philomag.com/articles/histoire-de-la-violence-le-roman-dÉdouard-louis-rattrape-par-le-reel>.
  8. Édouard Louis, « Édouard Louis raconte l'histoire d'une nuit de plaisir et de terreur », entretien avec François Busnel, *La Grande Librairie*, Paris, France 5,

parfois, comme un roman<sup>9</sup>, mais en conférant à ce terme un sens très différent de l'usage courant. C'est à l'analyse de cette posture que nous nous attacherons dans les pages qui suivent. Après avoir proposé une chronologie détaillée de l'affaire, Nous tâcherons de voir si elle se révèle effectivement contradictoire ou si elle constitue plutôt une stratégie cohérente tout au long de la période qui va de la publication de l'ouvrage, en 2016, à la réception de la pièce qui en est tirée, en 2020.

### Chronologie de l'affaire

*Histoire de la violence* raconte la rencontre du narrateur avec un jeune homme nommé Reda. Ce dernier l'interpelle, place de la République à Paris, alors qu'il rentre d'une veillée de Noël passée auprès de Didier Éribon et Geoffroy de Lagasnerie. Le narrateur, séduit, l'invite à monter chez lui. S'ensuivent des rapprochements d'abord consentis, puis la situation bascule brusquement lorsque que le narrateur s'aperçoit du vol de son cellulaire et de sa tablette, dont il accuse Reda. Ce dernier, vexé d'être traité de voleur, agresse sexuellement le narrateur, le menace d'un revolver et tente même de le tuer. C'est donc autour de cette soirée et de cette scène que tourne *Histoire de la violence*, mais également autour du récit des événements suivant cette journée : le processus de plainte à la police, le récit aux proches, les examens médicaux, etc.

Quelques jours à peine après la parution d'*Histoire de la violence*, le 11 janvier 2016, alors que les faits remontaient déjà à près de 4 ans, un certain Riadh B. est interpellé dans une affaire de stupéfiants et ses empreintes permettent de le relier à la plainte déposée par Édouard Louis en 2012. Riadh est placé en garde

---

12 janvier 2016, 12 min.

9. Édouard Louis, « Rencontre avec Édouard Louis », entretien avec Oriane Jeancourt Gaglianani, *Transfuge magazine*, Dailymotion [en ligne], janvier 2016, 13 min, URL : <https://www.dailymotion.com/video/x3lk42w>.

à vue et mis en examen. Or la juge des libertés décide de le maintenir en détention provisoire, prenant la sortie d'*Histoire de la violence* pour argument :

La détention de X [...] constitue l'unique moyen de mettre fin au trouble exceptionnel et persistant à l'ordre public qu'a provoqué l'infraction [...], en ce que la qualification vise un viol sous la menace d'une arme; que l'une des victimes est écrivain et qu'à l'occasion de la sortie de son dernier roman "Histoire de la violence" sous la signature d'Édouard Louis se sont trouvés évoqués publiquement à nouveau ces faits dont les conséquences préjudiciables ont pu être réactualisées<sup>10</sup>.

En appel, cette décision sera confirmée, mais sans mentionner l'argument de la publication du livre pour la justifier<sup>11</sup>. Riadh B. sera finalement incarcéré près de 11 mois, en attente d'une confrontation avec l'écrivain et de l'instruction de son procès.

Une seconde affaire judiciaire, civile plutôt que pénale cette fois, relance l'attention médiatique en février 2016. Riadh B. décide en effet de poursuivre l'écrivain et son éditeur en référé pour la somme de 50 000 euros et demande la mise en place d'un encart dans les éditions à vendre mentionnant que le livre porte atteinte à sa vie privée. Il demande également que, dans les éditions à venir, le prénom « Reda » soit remplacé par son vrai prénom. Il plaide que le livre d'Édouard Louis porte atteinte à sa vie privée, mais également à sa présomption d'innocence<sup>12</sup>. De fait, le livre est un succès de librairie et Riadh B. est présenté comme coupable non seulement dans le livre, mais également dans les nombreux entretiens que Louis accorde à son sujet, alors même que le procès pénal n'a pas encore eu lieu.

L'audience de la poursuite civile en référé a lieu le 18 mars 2016. L'affaire est abondamment commentée dans la presse, qui la présente comme un procès

---

10. Cité par David le Bailly, « Pourquoi Édouard Louis se trouve pris dans une tourmente judiciaire », *Le Nouvel Obs*, 9 mars 2016, URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20160309.OBS6054/exclusif-pourquoi-Édouard-louis-se-trouve-pris-dans-une-tourmente-judiciaire.html>.

11. *Ibid.*

12. TGI Paris, 17<sup>e</sup> chambre, « Ordonnance de référé », 15 avril 2016, n° RG 16/53508.

littéraire où un « personnage » poursuit son auteur<sup>13</sup>. Le 15 avril, le jugement est rendu par la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris<sup>14</sup> : Riadh B. est débouté de ses demandes. Pour déclarer la demande irrecevable, le tribunal mobilise un critère souvent mobilisé dans les procès pour atteinte à la vie privée, comme le relève Arzoumanov dans ses travaux, soit la nécessité que le plaignant soit identifiable dans l'œuvre poursuivie<sup>15</sup>. Or l'identification du plaignant n'est pas jugée possible à la lumière des seules caractéristiques présentées dans le livre. Par ailleurs, le flou quant à son identité même est également mentionné dans les motifs de la décision : de fait, ses propres avocats semblent confondre ses différents noms<sup>16</sup>. Selon la défense de Louis, le plaignant ne peut être reconnu ou identifié si son identité est elle-même continuellement changeante. Finalement, la décision est motivée par l'incohérence des demandes du plaignant, qui demande un procès en huis clos, mais réclame en même temps que son prénom complet figure dans les prochaines éditions, ces deux demandes étant jugées contradictoires<sup>17</sup>.

Après ce jugement, l'attention médiatique autour de cette affaire se relâche. Édouard Louis cesse de la commenter dans les médias à partir de l'été 2016. Toutefois, dans les années qui suivent, de nouveaux développements la ramènent sur le devant de la scène. Elle ressurgit notamment en décembre 2016 lors de la remise en liberté du présumé agresseur et également au début de 2017 lorsqu'un

---

13. Cédric Enjalbert, « "Histoire de la violence" », *art. cit.*

14. Marine Durand, « La plainte contre Édouard Louis jugée irrecevable », *Livres Hebdo*, 15 avril 2016, URL : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-plainte-contre-Édouard-louis-jugee-irrecevable>.

15. Anna Arzoumanov, « Débattre d'une fiction au tribunal. Pour une étude de la jurisprudence en droit de la presse depuis les années 2000 », *Fabula-LhT* [en ligne], n° 25, (*Débattre d'une fiction*, dir. par Marc Escola, Françoise Lavocat et Aurélien Maignant), janvier 2021, URL : <http://www.fabula.org/lht/25/arzoumanov.html>, § 18-19.

16. TGI Paris, 17<sup>e</sup> chambre, « Ordonnance de référé », 15 avril 2016, n° RG 16/53508.

17. *Ibid.*

échange entre un certain Julien C., un écrivain se disant proche d'Édouard Louis, et Christophe Lucquin, un éditeur connu du milieu littéraire, est rendu public. Dans cet échange, Julien C. affirme que Louis lui aurait avoué avoir tout inventé, mais ne plus pouvoir faire marche arrière sans risquer un scandale et la ruine de son image publique<sup>18</sup>. Toutefois, peu de temps après, Julien C. se rétractera et expliquera qu'il s'agissait de fabulations de sa part<sup>19</sup>. Malgré tout, ce rebondissement aura son effet et, par la suite, quelques critiques envers Louis se feront entendre, qui ne visent plus simplement la qualité de son livre, comme c'était le cas avant 2017, mais s'attaquent directement au caractère mensonger de ses accusations envers Riadh B.<sup>20</sup>. Vers la fin de l'année 2018 et au cours de l'année suivante, l'affaire est de nouveau commentée dans les médias, notamment en raison de la demande du parquet de requalifier la plainte de « viol » en « agression sexuelle » à des fins « d'opportunité » et de « bonne administration de la justice », ce qui a pour conséquence d'éviter la cour d'assises et de privilégier le tribunal correctionnel<sup>21</sup>.

En janvier 2020, enfin, c'est une séquelle littéraire de l'affaire qui la relance. S'amorce alors le début des représentations de la pièce *Au cœur de la violence*, une adaptation théâtrale d'*Histoire de la violence* coécrite par Édouard Louis et Thomas Ostermeier. À la même période, France culture consacre une émission à

---

18. Violette Lazard, « Affaire Édouard Louis : une conversation Facebook sème le trouble », *L'Obs*, 11 février 2017, URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20170210.OBS5173/affaire-Édouard-louis-une-conversation-facebook-seme-le-trouble.html>.

19. *Ibid.*

20. Voir par exemple : Chloé Pilorget-Rezzouk, « Récit. Édouard Louis : du récit littéraire au feuilleton judiciaire », *Libération*, 29 janvier 2019, URL : [https://www.liberation.fr/france/2019/01/29/Édouard-louis-du-recit-litteraire-au-feuilleton-judiciaire\\_1706238/](https://www.liberation.fr/france/2019/01/29/Édouard-louis-du-recit-litteraire-au-feuilleton-judiciaire_1706238/).

21. Léopoldine Leblanc, « Le parquet demande le renvoi en correctionnel pour l'agresseur présumé d'Édouard Louis », *Livres Hebdo*, 15 octobre 2018, URL : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-parquet-demande-le-renvoi-en-correctionnel-pour-lagresseur-presume-dÉdouard-louis>.

l'affaire où Marie Dosé, l'avocate de Riadh B., est invitée. Dans l'émission, elle fait valoir ses arguments contre l'écrivain, qui sont repris dans les journaux. La plupart des journalistes qui commentent l'affaire évitent de choisir un camp, une bonne partie d'entre eux se bornant à présenter les arguments des deux parties. Or cette neutralité sera critiquée par Édouard Louis et ses défenseurs. En effet, l'écrivain sortira de son silence pour dénoncer un article de *Libération* qu'il qualifie d'« abject ». Cet article présente justement les arguments des deux parties, et, selon Louis, participe à la culture du viol en choisissant de présenter sur un pied d'égalité la parole de son agresseur et la sienne<sup>22</sup>. Le 23 octobre 2020 a lieu le procès pénal devant la 14<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris, un procès auquel Édouard Louis n'assiste pas. Cette absence de l'écrivain sera systématiquement soulignée par la presse, tout comme ses refus répétés de se rendre aux confrontations demandées par l'accusé et le tribunal. Malgré les motifs évoqués par son avocat pour justifier la décision de Louis, soit le fait qu'il craint toujours son agresseur et n'est pas en mesure de se trouver au même endroit que lui, ces refus seront retenus à charge dans la décision du 8 décembre 2020<sup>23</sup>. Le tribunal accorde une relaxe partielle à Riadh B. pour les faits d'agression sexuelle, mais le condamne à trois mois de prison pour les faits de vols. Le jugement est motivé par le refus de l'écrivain de se rendre aux confrontations et aux convocations et par des déclarations jugées « inconsistantes<sup>24</sup> ». Deux jours plus tard, le 10 décembre 2020, le parquet fait appel de la décision<sup>25</sup>. Au début

---

22. Édouard Louis, *Facebook* [en ligne], 30 janvier 2019, URL : <https://www.facebook.com/Édouard.bellegueule/posts/2305825196149116>.

23. Nicolas Scheffer, « L'agresseur présumé d'Édouard Louis a été relaxé, le parquet fait appel », *Têtu*, 14 décembre 2020, URL : <https://tetu.com/2020/12/14/lagresseur-dÉdouard-louis-a-ete-relaxe-le-parquet-fait-appel/>.

24. Thomas Vincy, « L'homme accusé d'agression sexuelle sur Édouard Louis relaxé, mais condamné pour vol », *Livres Hebdo*, 11 décembre 2020, URL : <https://www.livreshebdo.fr/article/lhomme-accuse-dagression-sexuelle-sur-Édouard-louis-relaxe-mais-condamne-pour-vol>.

25. *Ibid.* et Nicolas Scheffer, « Édouard Louis », *art. cit.*

de l'année 2022, la décision sera confirmée en appel et la procédure judiciaire s'arrêtera là<sup>26</sup>.

### La posture d'Édouard Louis

Nous empruntons ici la notion de « posture » à Jérôme Meizoz, qui la définit comme « quelque chose de commun à tous les écrivains [...], attaché à leur statut même : une façon de faire face, comme on dit, littéralement : *faire (bonne ou mauvaise) figure* aux avantages et désavantages de la position qu'on occupe dans le “jeu” littéraire ou plus généralement artistique<sup>27</sup>. » La posture renvoie donc à la présentation de soi d'un auteur. Elle repose sur deux axes indissociables, l'axe rhétorique (textuel) et l'axe actionnel (contextuel). Il s'agit ainsi d'étudier, en relation, ces deux axes : l'axe rhétorique constituant tout ce qui relève du discours de l'énonciateur d'un texte, et pouvant être appréhendé d'un point de vue intratextuel, et l'axe actionnel relevant plutôt de la présentation de soi que l'auteur donne à voir à travers sa façon d'être, de marcher, de parler en situation littéraire (entretiens, discours, remises de prix, déclarations publiques, etc.), et devant donc être appréhendé d'un point de vue extratextuel. D'un point de vue méthodologique, l'analyse de la posture exige un double terrain d'observation, interne et externe<sup>28</sup>. Meizoz explique que cette posture ne relève pas forcément d'une « stratégie » concertée, mais plutôt d'une façon de se positionner dans le champ littéraire : « Tout auteur manifeste une posture consciente ou non<sup>29</sup> ».

---

26. AFP, « L'homme accusé d'agression sexuelle sur Édouard Louis de nouveau relaxé », *Journal de Montréal*, 7 février 2022, URL : <https://www.journaldemontreal.com/2022/02/07/lhomme-accuse-dagression-sexuelle-sur-edouard-louis-de-nouveau-relaxe>.

27. Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène de l'auteur*, Genève, Slatkine, coll. « Essai », 2007, p. 20. L'auteur souligne.

28. *Ibid.*, p. 21-22.

29. *Ibid.*, p. 17.

Ce concept semble particulièrement fécond pour analyser les attitudes et les discours d'Édouard Louis dans le cadre de l'affaire qui nous intéresse, car il permet de faire état de la présentation de soi de l'auteur dans différents espaces, extradiscursifs, mais également intradiscursifs, ce qui se révèle particulièrement fécond dans le cadre d'une affaire qui touche à la fois un ouvrage littéraire, un procès et des discours tenus dans l'espace médiatique. De surcroît, l'auteur se révèle un candidat idéal pour cette approche dans la mesure où les textes autobiographiques constituent un observatoire privilégié de la posture et qu'*Histoire de la violence* s'inscrit dans cette lignée : « Les textes autobiographiques en général (autobio- et autofiction, mais aussi la correspondance, le journal intime) manifestent ainsi une construction de la posture<sup>30</sup> ».

Dans le cadre de cet article, nous porterons une attention particulière à la façon dont Louis se présente dans les contextes littéraire (remises de prix, discours, entrevues, etc.) comme judiciaire, mais aussi à sa poétique et à ses choix esthétiques dans *Histoire de la violence*. Il s'agira donc d'étudier, dans ces différents espaces extra- et intradiscursifs, d'éventuelles contradictions qui pourraient surgir ou, à l'inverse, faire voir une présentation de soi et une poétique travaillant de concert dans une stratégie posturale cohérente.

#### *La posture médiatique : un écrivain politique*

L'entrée d'Édouard Louis en littérature a été fracassante. Eddy Bellegueule, de son nom de naissance, est né le 30 octobre 1992 à Abbeville. Il a grandi à Hallencourt et à Amiens où il a fait la rencontre de Didier Éribon, alors professeur de sociologie au sein de l'Université d'Amiens. Pris sous l'aile du sociologue,

---

30. Jérôme Meizoz, « Recherches sur la "posture" : Rousseau », *Littérature*, n° 126 (*L'épreuve de la posture*), juin 2002, p. 3.

Louis intègre par la suite l'École normale supérieure de Paris. En 2014, la même année, il sort son premier roman *En finir avec Eddy Bellegueule*, qui rencontrera un succès international<sup>31</sup>. Après ses études à l'École normale supérieure, il poursuit ses études à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a dirigé, en 2013, un ouvrage collectif à la mémoire de Pierre Bourdieu<sup>32</sup>, où plusieurs auteurs s'inscrivant dans un héritage bourdieusien signent un article<sup>33</sup>, et il mentionne régulièrement être inspiré ou admirer des intellectuels tels que Michel Foucault<sup>34</sup>, Annie Ernaux<sup>35</sup>, Toni Morrison<sup>36</sup>, William Faulkner<sup>37</sup>, Jean-Paul Sartre<sup>38</sup>, Marguerite Duras<sup>39</sup> et Claude Simon<sup>40</sup>.

Alors que son premier livre s'intéressait à la violence de classe, notamment à la façon dont l'insulte, l'injure et les différences excluent certains individus de la société, son deuxième ouvrage s'intéresse à la violence pour dire, cette fois-ci, l'échec du langage à nous décrire tels que nous sommes et la souffrance créée par cet écart<sup>41</sup>. De fait, ce qui revient systématiquement dans les entretiens de

- 
31. Claire Chopin, *Édouard Louis, s'écrire pour devenir*, mémoire de Master 2, Université de Nantes, 2020, p. 41.
  32. Édouard Louis (dir.), *Pierre Bourdieu. L'insoumission en héritage*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2013.
  33. Annie Ernaux, Didier Éribon, Geoffroy de Lagasnerie, etc.
  34. Édouard Louis, « Édouard Louis raconte », *art. cit.*
  35. Édouard Louis, « Rencontre avec Édouard Louis », *art. cit.*
  36. Édouard Louis, « L'écrivain Édouard Louis », entretien avec Catherine Fruchon Toussaint, *Invité culture*, RFI, 26 janvier 2016, 4 min.
  37. Édouard Louis, « Édouard Louis, écrivain français », entretien Catherine Fruchon Toussaint, *Invité culture*, RFI, 29 janvier 2016, 19 min.
  38. Édouard Louis, « Se battre contre la domination, point », entretien, *L'Humanité* [en ligne], 14 janvier 2016, URL : <https://www.humanite.fr/culture-et-savoir/entretiens/Édouard-louis-se-battre-contre-la-domination-point>.
  39. *Ibid.*
  40. Édouard Louis, « Édouard Louis », entretien avec Laure Adler, France culture (« Hors-champs »), 9 août 2016, 29 min, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/hors-champs/Édouard-louis-9976270>.
  41. Édouard Louis, « Édouard Louis raconte », *art. cit.*

Louis, c'est l'omniprésence de la violence et l'urgence de la nommer<sup>42</sup>, ce qui va de pair avec ses multiples engagements militants et politiques dans l'espace social. La conception de la littérature de Louis est donc une conception engagée. D'ailleurs, Louis cite fréquemment Sartre dans ses entretiens<sup>43</sup> sans, toutefois, s'en réclamer spécifiquement non plus. Sartre est, de plus, cité parmi une multitude d'autres modèles littéraires qui ont tous en commun la lutte contre la violence et les inégalités et leur dénonciation. La littérature, pour Édouard Louis, est donc étroitement liée à la politique, voire totalement indissociable de celle-ci : « Moi, ce que j'avais envie de faire, c'est de faire un livre politique. J'admire la littérature profondément politique<sup>44</sup>. » Dans sa conception de la littérature, cette dernière n'est donc pas autonome et au-dessus des questions sociales, elle est plutôt perçue comme une arme politique puissante dont il faut se saisir pour dénoncer incessamment les injustices. L'écrivain est responsable de montrer la violence du monde et tous ceux qui y sont laissés pour compte : « L'art doit rendre le monde insupportable, en montrant à quel point le monde l'est dans la réalité, et c'est en montrant à quel point il est insupportable qu'on peut donner de l'énergie et [de] l'inspiration aux autres pour le rendre plus supportable, plus beau<sup>45</sup>. »

Dans ses entrevues, Louis raconte avoir abandonné, à la suite de la nuit du 25 décembre 2012, le manuscrit qu'il écrivait et qui était une histoire d'amour, car « le fait d'avoir éprouvé la violence dans [s]a chair [lui] faisait comprendre

---

42. Édouard Louis, « L'écrivain Édouard Louis », *art. cit.*

43. Ken Loach et Édouard Louis, *Dialogue sur l'art et la politique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Des mots », 2021, p. 27.

44. Édouard Louis, « Édouard Louis : "La littérature est un grand art de la cause" (*Le grand entretien*) », entretien avec Johan Faerber, *Diacritik*, 3 février 2016, URL : <https://diacritik.com/2016/02/03/le-grand-entretien-Édouard-louis-la-litterature-est-un-grand-art-de-la-cause/>.

45. Ken Loach et Édouard Louis, *Dialogue sur l'art et la politique*, *op. cit.*, p. 63.

qu'il fallait écrire sur la violence [...] et qu'il y avait urgence de le faire<sup>46</sup>. » Il affirme aussi avoir ressenti l'urgence de dire l'exclusion : « Je crois que tous les grands gestes de littérature ont consisté à faire rentrer dans la littérature ce qui, auparavant, en était exclu<sup>47</sup>. » Pour lui, la littérature a donc un « programme politique », celui de « dire et redire la violence, se venger de la violence par l'énoncé de la violence<sup>48</sup> ». De fait, il s'insurge contre l'idée qu'il y aurait trop de victimisation, ce qu'il considère comme un argument de l'extrême droite visant à rétablir le silence sur la violence : « Le mot "victimisation" est une stratégie rhétorique et politique des dominants pour réduire les dominés à une forme de honte et de silence<sup>49</sup>. »

Cette conception de la littérature l'amène à remettre en question sa fonction traditionnelle. Pour lui, la littérature a trop longtemps exclu certaines catégories sociales, les marginalisés, les affects, l'intime, le privé et la langue populaire. En ce sens, il évoque dans de nombreux entretiens la nécessité de remettre en question les frontières de la littérature et les fondements mêmes de ce qui est considéré comme littéraire ou non. Il déplore par exemple que la langue populaire n'apparaisse que rarement dans la littérature légitime. Dans *Histoire de la violence*, il exploite d'ailleurs cette variété du français avec le personnage de sa sœur, Clara, qui s'exprime dans une langue populaire, en comparaison de son propre personnage, qui s'exprime dans une langue plutôt neutre. La littérature

---

46. Édouard Louis, « Rencontre avec Édouard Louis », *art. cit.*

47. Édouard Louis, « Édouard Louis raconte », *art. cit.*

48. Édouard Louis, « Entretien avec Édouard Louis : "j'écris contre moi-même" », entretien avec Nelly Kapriélian, *Les Inrockuptibles* [en ligne], 5 janvier 2016, URL : <https://www.lesinrocks.com/livres/edouard-louis-jecris-contre-moi-meme-3015-05-01-2016/>.

49. Ken Loach et Édouard Louis, *Dialogue sur l'art et la politique*, *op. cit.*, p 31.

doit donc faire voir tout ce qui était exclu ou marginalisé auparavant, quitte à « écrire contre la littérature<sup>50</sup> ».

Si cette volonté de représenter dans la littérature des individus marginalisés et des variétés de français populaire peut évoquer une posture similaire à celles de Péguy ou de Poulaille<sup>51</sup>, une posture que Meizoz catégorise comme étant celle du « scribe de la tribu<sup>52</sup> », Louis s'en distingue par son rapport aux classes populaires. Là où ces écrivains étaient loyaux et fidèles à leur classe, notamment en se faisant porte-paroles de celle-ci, Louis ne jure pas fidélité à qui que ce soit. Il explique plutôt que, dans sa vision politique, il n'y a ni amour ni désamour, qu'on n'a pas besoin d'aimer ou de faire l'éloge de quelque chose ou quelqu'un pour le défendre, et qu'on peut trouver injustes les conditions d'individus sans forcément les aimer<sup>53</sup>.

Ce faisant, sa posture s'inscrit davantage dans une quête de la vérité et de l'inclusion que dans une loyauté à un groupe d'appartenance. Cette question de la vérité revient systématiquement dans ses entretiens, mais elle est aussi étroitement liée à celle des affects (qui sont trop peu thématiques en littérature selon lui) et à la question de la forme. Il explique, en effet, que des sentiments puissants comme la colère sont nécessaires pour produire des effets collectifs forts et atteindre ainsi la vérité : « [O]n comprend qu'il n'y a pas de vérité sans colère, que la colère est la condition de la vérité. Qu'il faut au moins un sentiment aussi fort pour nous arracher à l'évidence de l'ordre social, de la violence, de la domination<sup>54</sup>. »

---

50. « [J]e sais désormais qu'écrire[,] [...] c'est écrire contre la littérature », Édouard Louis, *Combats et métamorphoses d'une femme*, Paris, Seuil, coll. « Cadre rouge », 2021, p. 20.

51. Jérôme Meizoz, *Postures littéraires*, *op. cit.*

52. *Ibid.*

53. Édouard Louis, « Se battre contre la domination, point », *art. cit.*

54. *Ibid.*

La forme permettrait également de faire voir cette vérité : « La construction veut dire aussi la vérité que vous voyez. Pour s'approcher de la vérité, il faut construire quelque chose, il faut construire un discours<sup>55</sup>. » Ce lien entre la forme et la vérité est réaffirmé dans ses entretiens avec Ken Loach, où il se questionne sur ce que serait une esthétique de la confrontation : « La question n'est donc plus de montrer, mais de confronter – je pense que c'est un basculement important : qu'est-ce que serait une esthétique de la confrontation<sup>56</sup> ? » Pour lui, la forme constitue donc un outil puissant qu'il faut penser afin d'agir sur le réel et de produire une littérature de confrontation qui induisent des effets sociaux puissants<sup>57</sup>. Il affirme d'ailleurs avoir préféré la littérature à la sociologie, car elle permettrait de toucher et de confronter davantage les gens : « [J]'ai compris que la littérature me permettrait d'exprimer les émotions encore plus radicalement que la sociologie<sup>58</sup> ». En ce sens, il considère ses livres comme étant des « romans » au sens où il met en place une construction littéraire et formelle visant à atteindre la vérité. Sa conception du « roman » exclut donc la fiction ou l'autofiction. Il déclare à maintes reprises, en entrevue, qu'il ne fait pas de fiction et que la fiction ou même l'autofiction ne l'intéressent pas<sup>59</sup>.

### *La posture dans l'œuvre*

La mention « roman » apparaît importante, dans la mesure où elle pourrait laisser penser tout d'abord qu'*Histoire de la violence* est un ouvrage de fiction. Toutefois, dès la parution du livre, Louis déclare dans ses entretiens qu'il s'agit d'un ouvrage autobiographique qui ne contient que du vrai<sup>60</sup>. On a pu constater

---

55. Édouard Louis, « Édouard Louis », entretien avec Laure Adler, *art. cit.*

56. Ken Loach et Édouard Louis, *Dialogue sur l'art et la politique*, *op. cit.*, p. 37.

57. Édouard Louis, « Édouard Louis raconte », *art. cit.*

58. Édouard Louis, « Se battre contre la domination, point », *art. cit.*

59. Édouard Louis, « Entretien avec Édouard Louis : “j'écris contre moi-même” », *art. cit.*

60. Cédric Enjalbert, « “Histoire de la violence” », *art. cit.*

par ailleurs que sa définition du roman est large : en relève, selon lui, tout ce qui a été l'objet d'une « construction », la notion de fiction ne semblant pas entrer en jeu. Cette conception du roman sera d'ailleurs mal déchiffrée par les critiques et journalistes qui parlent certes d'un « roman », mais aussi d'une « autobiographie » ou d'une « autofiction », alors qu'Édouard Louis affirme à de nombreuses reprises ne pas concevoir son livre dans ces dernières définitions.

En fin d'ouvrage, on retrouve une citation d'Imre Kertész qui résume bien l'entièreté du projet de Louis : « ... en écrivant, je cherchais la souffrance la plus aiguë possible, à la limite de l'insupportable, vraisemblablement parce que la souffrance est la vérité, quant à savoir ce qu'est la vérité, écrivis-je, la réponse est simple : la vérité est ce qui me consume, écrivis-je. » En entrevue, Louis explique qu'il lui est impossible d'écrire sur le bonheur et qu'il juge même indécent de le faire. Comme Imre Kertész, il prétend chercher la souffrance la plus aiguë possible dans l'écriture, car, selon lui, c'est dans la recherche de la souffrance que naît la vérité<sup>61</sup>.

En ce qui a trait à sa structure énonciative, *Histoire de la violence* met en place un dispositif polyphonique. Deux personnages se partagent la parole, le personnage de la sœur de l'auteur, Clara, et le sien. Plusieurs procédés sont utilisés pour distinguer les locuteurs, comme l'italique, apposé aux pensées de Louis, et les guillemets qui indiquent les prises de parole de Clara. C'est ce dispositif qui permet au narrateur de faire dire son autobiographie par un tiers, et notamment par sa sœur. Louis expliquera, en entretien, que ce choix était motivé par un souci d'objectivité et par l'idée de ne pas se faire un sujet pur, mais plutôt d'être un personnage à égalité avec celui de Reda<sup>62</sup>.

---

61. Édouard Louis, *Histoire de la violence*, *op. cit.*, p. 231.

62. Édouard Louis, « Rencontre avec Édouard Louis », *art. cit.*

Le livre commence par une scène où Louis épie sa sœur qui raconte à son mari l'agression et ses suites dans un long monologue. Toutefois, cette narration est parfois interrompue par Louis. Ces interruptions servent, le plus souvent, à ajouter des précisions aux propos de sa sœur, mais également à les nier, à l'accuser de mensonge ou, parfois, à les compléter. Ce qui apparaît important avec l'usage de ce dispositif particulier d'énonciation, ce sont les jugements mutuels que se portent Édouard et Clara. En effet, Louis est tout d'abord décrit par sa sœur comme un menteur : « [E]t moi encore une fois j'ai trouvé qu'il exagérait. Il aurait pu trouver un autre mensonge<sup>63</sup> ». Elle le qualifie également de prétentieux ou d'arrogant, « C'est comme s'il voulait à tout prix nous montrer qu'il était plus comme nous, mais qu'il était différent et qu'il était devenu différent. Trop bien pour nous<sup>64</sup> », et d'hypocrite, « Édouard il met un masque et il joue tellement bien son rôle qu'au final ceux qui lui ressemblent ils l'attaquent en pensant qu'il est du camp adverse<sup>65</sup>. » Louis, de son côté, affirme, à de nombreuses reprises, que sa sœur ment : « Ce n'est pas vrai, elle lui ment, elle a tout essayé<sup>66</sup> ». De plus, Clara est présentée comme étant franche, directe, impulsive, émotive, s'exprimant dans un français populaire et ayant beaucoup d'affection pour son frère, mais éprouvant également une forte blessure en raison de l'abandon et de l'attitude de celui-ci :

Mais donc, je l'ai laissé parler. Je m'enfonçais mes ongles bien profonds dans les doigts histoire de m'empêcher de gueuler. Je voyais mes grosses veines ressortir de mes mains pendant qu'il continuait tellement j'appuyais, on aurait dit des betteraves, et alors en même temps, en même temps, j'avalais ma salive pour avaler mon cri que je sentais monter dans ma gorge, pis je répétais, reste calme Clara. Reste calme<sup>67</sup>.

---

63. Édouard Louis, *Histoire de la violence*, op. cit., p. 87.

64. *Ibid.*, p. 132.

65. *Ibid.*, p. 122.

66. *Ibid.*, p. 14.

67. *Ibid.*, p. 13.

Plus intéressant encore, le narrateur se décrit ou se présente lui-même plutôt négativement dans le roman, et il confirme, par la même occasion, certaines des accusations de sa sœur. À quelques reprises, il corrige les tournures de phrase de sa sœur : « Et même quand c'était pas réel (*même quand ce n'était pas réel*<sup>68</sup>). » Il confirme également son caractère parfois prétentieux : « [À] cause de ma tendance aux déclarations grandiloquentes<sup>69</sup> ».

Cette thématique du doute, du mensonge et de la vérité se manifeste dans de nombreux passages (« [E]t le mensonge collectif enflait, gonflait. Après des années à le répéter je ne sais pas si les gens avaient conscience que tout ça était le fruit d'une hallucination gigantesque ou s'ils avaient fini par adhérer à leur mensonge, qu'ils en avaient oublié les origines<sup>70</sup> »), mais également par l'utilisation par le narrateur de termes imprécis pour décrire les événements, comme « je ne sais plus<sup>71</sup> » et « moi, je suppose<sup>72</sup> ». Cette réaffirmation constante de la question du mensonge et de la vérité, ajoutée au pacte de lecture ambigu, encouragent une réception marquée par le doute et expliquent peut-être les réceptions virulentes à l'égard de son auteur. De surcroît, Édouard Louis confirme, en entrevue, certaines des accusations de la sœur, notamment le fait qu'il ait à quelques reprises menti dans le livre, car la vérité est parfois trop douloureuse pour être admise<sup>73</sup>.

Toutefois, il est également possible, à la lumière des entretiens de Louis, de considérer que la thématization et la mise en scène de la question de la vérité et du mensonge étaient plutôt liées à la difficulté de dire la violence, à la difficulté

---

68. *Ibid.*, p. 127. L'auteur souligne.

69. *Ibid.*, p. 19.

70. *Ibid.*, p. 72.

71. *Ibid.*, p. 21.

72. *Ibid.*

73. Édouard Louis, « Édouard Louis : “La littérature est un grand art de la cause” (Le grand entretien) », *art. cit.*

de témoigner et à la recherche d'une vérité par l'exploration formelle. Le livre ne cesse d'ailleurs de revenir sur échec du langage à atteindre la vérité, à représenter le réel, à ce langage destiné à être menteur. L'auteur y revient en outre systématiquement dans ses entrevues et en fait le cœur de son projet. Dès lors, considérer la posture de l'écrivain comme étant contradictoire reviendrait à comprendre au premier degré ce jeu sur le doute, le mensonge et la vérité et à méconnaître le programme littéraire que se propose l'écrivain. Peut-être est-ce aussi toute la complexité de cet auteur : son œuvre peut difficilement s'appréhender seule, sans discours d'accompagnement. Il faut considérer comme étant partie intégrante de son œuvre l'ensemble de ses discours dans l'espace médiatique, qui devient, en quelque sorte, une clé de lecture. Tout ceci n'est pas sans rappeler ce que Meizoz évoque quand il affirme que certains « auteurs surjouent la médiatisation de leur personne et *l'incluent à l'espace de l'œuvre* : leurs écrits et la posture qui les fait connaître se donnent solidairement comme une seule *performance*<sup>74</sup>. » À la lumière de tout cela, il apparaît donc plus juste de conclure à une poétique en accord avec une conception de la littérature engagée, en quête de vérité et d'effets sociaux, et dont la forme serait partie prenante de cette recherche de vérité, mais qui, toutefois, produit des effets de brouillage et de confusion.

## Conclusion

Somme toute, l'analyse de la posture de Louis nous a permis de faire état d'une posture radicale, en ce sens que l'auteur présente une posture d'écrivain engagé, militant, dans la recherche urgente et nécessaire de la vérité objective, mobilisant les affects et ayant recours à un travail de la forme pour faire advenir cette vérité. La littérature se doit selon lui d'être plus inclusive, mais aussi de

---

74. Jérôme Meizoz, *Postures littéraires*, *op. cit.*, p. 20. L'auteur souligne.

confronter davantage le lecteur. Peut-être serait-ce une façon, en effet, de résumer la posture d'Édouard Louis : il s'agirait d'une posture de la confrontation. Par ailleurs, on a pu constater que sa poétique est réfléchie de concert avec ses discours et ses positions politiques et médiatiques, et qu'elle accorde une grande importance à la recherche formelle, notamment en ce qu'elle est le gage d'une puissance politique et sociale. Cette posture semble toutefois avoir une certaine portée polémique, ce qui paraît justifié, dans la mesure où l'auteur se dit prêt à écrire contre la littérature s'il le faut, de façon à montrer ce qui en était exclu auparavant et ce qui est vraiment important, c'est-à-dire la vérité sur la violence sociale. Dans tous les cas, cette posture ne laisse personne indifférent.

## Bibliographie

### Ouvrages d'Édouard Louis

- LOACH, Ken et Édouard Louis, *Dialogue sur l'art et la politique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Des mots », 2021.
- LOUIS, Édouard, *Histoire de la violence*, Paris, Seuil, coll. « Cadre rouge », 2016.
- LOUIS, Édouard (dir.), *Pierre Bourdieu. L'insoumission en héritage*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2013.
- LOUIS, Édouard, *Combats et métamorphoses d'une femme*, Paris, Seuil, coll. « Cadre rouge », 2021.

### Réception de l'affaire *Histoire de la violence*

- AFP, « L'homme accusé d'agression sexuelle sur Édouard Louis de nouveau relaxé », *Journal de Montréal*, 7 février 2022, URL : <https://www.journaldemontreal.com/2022/02/07/lhomme-accuse-dagression-sexuelle-sur-Édouard-louis-de-nouveau-relaxe>.
- BAILLY, David le, « Pourquoi Édouard Louis se trouve pris dans une tourmente judiciaire », *Le Nouvel Obs*, 9 mars 2016, URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20160309.OBS6054/exclusif-pourquoi-Édouard-louis-se-trouve-pris-dans-une-tourmente-judiciaire.html>.
- COLLADO, Jérémy, « Édouard Louis ou le déterminisme extrême », *Slate* [en ligne], 14 février 2016, URL : <http://www.slate.fr/story/113453/Édouard-louis-determinisme>.
- DURAND, Marine, « La plainte contre Édouard Louis jugée irrecevable », *Livres Hebdo*, 15 avril 2016, URL : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-plainte-contre-Édouard-louis-jugee-irrecevable>.
- ENJALBERT, Cédric, « “Histoire de la violence” : le roman d'Édouard Louis rattrapé par le réel », *Philosophie magazine* [en ligne], 10 mars 2016,

URL : <https://www.philomag.com/articles/histoire-de-la-violence-le-roman-dÉdouard-louis-rattrape-par-le-reel>.

GROSJEAN, Marianne, « "Histoire de la violence" d'Édouard Louis : une écriture-thérapie gênante », *Tribune de Genève culture*, 20 janvier 2016, URL : <https://www.tdg.ch/culture/livreshistoire-violence-Édouard-louis-ecrituretherapie-genante/story/21018777>.

LAMBRON, Marc, « Édouard Louis en enfer », *Le Point*, 7 janvier 2016, URL : [https://www.lepoint.fr/livres/lambbron-Édouard-louis-en-enfer-07-01-2016-2007785\\_37.php](https://www.lepoint.fr/livres/lambbron-Édouard-louis-en-enfer-07-01-2016-2007785_37.php).

LAZARD, Violette, « Affaire Édouard Louis : une conversation Facebook sème le trouble », *L'Obs*, 11 février 2017, URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20170210.OBS5173/affaire-Édouard-louis-une-conversation-facebook-seme-le-trouble.html>.

LEBLANC, Léopoldine, « Le parquet demande le renvoi en correctionnel pour l'agresseur présumé d'Édouard Louis », *Livres Hebdo*, 15 octobre 2018, URL : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-parquet-demande-le-renvoi-en-correctionnel-pour-lagresseur-presume-dÉdouard-louis>.

LOUIS, Édouard, « Entretien avec Édouard Louis : "j'écris contre moi-même" », entretien avec Nelly Kapriélian, *Les Inrockuptibles* [en ligne], 5 janvier 2016, URL : <https://www.lesinrocks.com/livres/edouard-louis-jecris-contre-moi-meme-3015-05-01-2016/>.

LOUIS, Édouard, « Édouard Louis raconte l'histoire d'une nuit de plaisir et de terreur », entretien avec François Busnel, *La Grande Librairie*, France 5, 12 janvier 2016, 12 min.

LOUIS, Édouard, « Se battre contre la domination, point », entretien, *L'Humanité* [en ligne], 14 janvier 2016, URL : <https://www.humanite.fr/culture-et-savoir/entretiens/Édouard-louis-se-battre-contre-la-domination-point>.

LOUIS, Édouard, « Rencontre avec Édouard Louis », entretien avec Oriane Jeancourt Gaglianani, *Transfuge magazine*, Dailymotion [en ligne], janvier 2016, 13 min, URL : <https://www.dailymotion.com/video/x3lk42w>.

- LOUIS, Édouard, « L'écrivain Édouard Louis », entretien avec Catherine Fruchon Toussaint, *Invité culture*, RFI, 26 janvier 2016, 4 min.
- LOUIS, Édouard, « Édouard Louis, écrivain français », entretien Catherine Fruchon Toussaint, *Invité culture*, RFI, 29 janvier 2016, 19 min.
- LOUIS, Édouard, *Facebook* [en ligne], 30 janvier 2019, URL : <https://www.facebook.com/Édouard.bellegueule/posts/2305825196149116>.
- LOUIS, Édouard, « Édouard Louis : “La littérature est un grand art de la cause” (*Le grand entretien*) », entretien avec Johan Faerber, *Diacritik*, 3 février 2016, URL : <https://diacritik.com/2016/02/03/le-grand-entretien-Édouard-louis-la-litterature-est-un-grand-art-de-la-cause/>.
- LOUIS, Édouard, « Édouard Louis », entretien avec Laure Adler, France culture (« Hors-champs »), 9 août 2016, 29 min, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/hors-champs/Édouard-louis-9976270>.
- PILORGET-REZZOUK, Chloé, « Récit. Édouard Louis : du récit littéraire au feuilleton judiciaire », *Libération*, 29 janvier 2019, URL : [https://www.liberation.fr/france/2019/01/29/Édouard-louis-du-recit-litteraire-au-feuilleton-judiciaire\\_1706238/](https://www.liberation.fr/france/2019/01/29/Édouard-louis-du-recit-litteraire-au-feuilleton-judiciaire_1706238/).
- SCHEFFER, Nicolas, « L'agresseur présumé d'Édouard Louis a été relaxé, le parquet fait appel », *Têtu*, 14 décembre 2020, URL : <https://tetu.com/2020/12/14/lagresseur-dÉdouard-louis-a-ete-relaxe-le-parquet-fait-appel/>.
- VINCY, Thomas, « L'homme accusé d'agression sexuelle sur Édouard Louis relaxé, mais condamné pour vol », *Livres Hebdo*, 11 décembre 2020, URL : <https://www.livreshebdo.fr/article/lhomme-accuse-dagression-sexuelle-sur-Édouard-louis-relaxe-mais-condamne-pour-vol>.

### **Autres références**

- ARZOUMANOV, Anna, « Débattre d'une fiction au tribunal. Pour une étude de la jurisprudence en droit de la presse depuis les années 2000 », *Fabula-LhT*

[en ligne], n° 25, (*Débattre d'une fiction*, dir. par Marc Escola, Françoise Lavocat et Aurélien Mignant), janvier 2021, URL : <http://www.fabula.org/lht/25/arzoumanov.html>.

CHOPIN, Claire, *Édouard Louis, s'écrire pour devenir*, mémoire de Master 2, Université de Nantes, 2020.

MEIZOZ, Jérôme, « Recherches sur la “posture” : Rousseau », *Littérature*, n° 126 (*L'épreuve de la posture*), juin 2002, p. 3-17.

MEIZOZ, Jérôme, *Postures littéraires. Mises en scène de l'auteur*, Genève, Slatkine, coll. « Essai », 2007.

TGI Paris, 17<sup>e</sup> chambre, « Ordonnance de référé », 15 avril 2016, n° RG 16/53508.